

Cantine et garderie : bientôt des réservations et des paiements en ligne

La mairie de Vitry devrait mettre en place, d'ici la Toussaint, un système de réservation et de paiement en ligne pour les activités périscolaires.

Après l'ouverture d'une nouvelle plage de garderie, les mercredis de 12 heures à 12 h 30, la mairie, afin de répondre aux demandes des parents, souhaite mettre en place l'informatisation de la gestion des activités périscolaires, en particulier la garderie et la cantine.

« Nous mettons fin aux manipulations d'argent »

Une trentaine de familles est concernée soit 40 enfants. Les inscriptions se feront à domicile par Internet, tout comme l'achat des tickets de cantine, ou le paiement des factures, ce qui évitera aux particuliers d'avoir à se déplacer en mairie. Le règlement, par carte



■ Les élus et agents communaux prennent connaissance du nouveau logiciel. Photo Guy THERVILLE

bleue, sera directement versé au Trésor public.

Jacky Perreaut, adjoint à la communication, détaille les points positifs pour le secrétariat de mairie : « Le logiciel nous permet de gagner du temps. Il y a moins de papier, donc moins de source d'erreurs. La gestion est simple,

plus fiable et plus rigoureuse. Avec ce nouveau système, nous mettons fin aux manipulations d'argent et pourrons supprimer la régie. »

Le maire, Daniel Therville complète : « Le logiciel a été choisi en accord et en compatibilité totale avec le Trésor public. Le paie-

3 000 €

C'est, hors taxe, le coût de l'achat du logiciel et de la formation des utilisateurs pour la mairie de Vitry. À cela s'ajoutent 83 euros hors taxe d'abonnement mensuel.

ment en ligne est sécurisé. Le coût de l'opération est de 3 000 € HT, formations des utilisateurs comprises. Il faut y ajouter 83 € HT d'abonnement mensuel. Le démarrage est prévu pour le début d'année 2017. »

Et Jacky Perreaut de conclure : « Toutes les informations sur ces nouvelles dispositions seront données sur le site Internet, le journal de la commune qui paraîtra fin septembre et lors de l'assemblée générale de l'école, le 19 septembre à 17 h 15. »

Guy Therville (CLP)